



**Rentrée  
scolaire  
2020/  
2021**



**Réhabilitation de la cour de récréation  
de l'école Marie Mauron**



**Réfection complète de la toiture de l'école  
Marie Mauron et isolation**

## // Bonne rentrée scolaire à tous !



*Temps fort de la vie scolaire des enfants et des familles, plus de 760 écoliers entraiguois feront leur rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune mardi 1er septembre 2020. Dans un contexte particulier, enfants, enseignants et agents des écoles seront astreints à un protocole sanitaire désormais allégé, dans le respect de règles et de bonnes pratiques.*

*Les conditions à mettre en oeuvre pour cette rentrée scolaire particulière ne s'improvisent pas. Elles nécessitent la coordination de nos services avec le corps enseignant car les actions des uns et des autres sont imbriquées et complémentaires. Les services municipaux, pleinement mobilisés, assureront l'accueil des enfants sur les différents temps périscolaires mais aussi l'entretien des locaux conformément au protocole sanitaire mise en place par le gouvernement. C'est essentiel et nous remercions leur engagement. Nous remercions également les directrices des écoles, les enseignants et les Atsem pour le travail réalisé auprès de nos enfants dans un contexte très difficile.*

*L'école à Entraigues, ce sont 32 classes dans 4 écoles publiques (2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires). Propriétaire des écoles, la Ville a en charge l'entretien, la rénovation et l'équipement des écoles...*

*Nous nous faisons un devoir de conserver et d'améliorer la qualité de nos établissements scolaires. Une belle école, bien entretenue, dans laquelle les élèves et les enseignants se sentent bien, participe aussi à la réussite éducative.*

*Pour cela, le budget de la ville consacre cette année encore une somme importante pour entretenir et améliorer le patrimoine scolaire : 450 000 € de travaux de rénovation diverses (voir liste ci-dessous).*

*Nous souhaitons une belle rentrée aux petits entraiguois, à leurs parents, aux enseignants et au personnel communal !*

**Guy Moureau**  
Maire d'Entraigues

**Marion Papadopoulos**  
Adjointe au Maire,  
déléguée aux affaires scolaires

### / Les travaux dans les écoles /

**La commune a réalisé depuis le début du mois de juillet des travaux dans les écoles afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles.**

**Montant  
des  
travaux :  
450 000€**

#### **Ecole Robert Desnos**

Mise aux normes du réseau électrique de distribution du bâtiment - Mise en peinture de sanitaires adultes - Rénovation complète d'une classe type - Mise en place de faux plafonds y compris isolation - Mise en place d'un sol souple - Mise en peinture - Travaux d'électricité courant fort, courant faible avec réagencement modulaire et fonctionnel - Remplacement de 2 fenêtres du couloir à l'étage - Travaux de reprises ponctuelles de clôtures de la cour.

#### **Ecole Jacques Prévert**

Mise en peinture de l'entrée principale et de la cantine - Fabrication d'un placard dans hall d'entrée - Remplacement d'une conduite d'eau potable dans vide sanitaire - Traçage peinture au sol pour création d'un circuit pour les enfants dans cour d'école - Divers travaux de maintenance (levée de réserves électriques, remplacement des blocs prises du RDC...) - Reprise d'entourages d'arbres dans la cour en revêtement drainant - Continuité du plan de rénovation thermique initié en 2018 avec remplacement de la verrière et mise en place d'un brise soleil durant les vacances scolaires de toussaint - Rénovation de l'entrée de l'école avec mise en place d'une menuiserie et reprise de l'avancée de toiture durant les vacances scolaires de toussaint

Mise en peinture de la cantine  
de l'école Jacques Prévert



#### **Ecole Louise Michel**

Mise en peinture de l'entrée principale, du couloir, de la buanderie, du bureau de la directrice et d'une classe - Remplacement de luminaires de l'entrée principale - Travaux de ravalement du muret de la cour et mur intérieur de l'école - Ajout d'un brise soleil sur façade d'une classe - Travaux ponctuels d'électricité - Traçage de jeux dans cour d'école - Mise en place de jardinières (4) - Travaux de réfection étanchéité + ajout isolation toiture SUD

#### **Ecole Marie Mauron**

Continuité du plan de rénovation thermique initié en 2018 avec la réfection et le renforcement de la toiture de l'école - Isolation des combles - Mise en place de ventilateurs en plafond avec régulateur de vitesse dans les classes - Remplacement des éclairages du bâtiment par des dalles LED moins énergivores - Mise aux normes du réseau électrique de distribution du bâtiment - Réfection et réaménagement complet de la cour d'école - Reprise des réseaux eaux usées et télécom - Mise en place d'un abri vélo - Mise en place de caches conteneurs - Suppression des jardinières en pied de façade - Réfection d'un sol en enrobé - Mise en place de banc - Marquage au sol - Entourages d'arbres en revêtement drainant

# Fonctionnement des écoles à partir du 1er septembre 2020

## / Temps scolaire /

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, cette rentrée se fait dans le respect des règles sanitaires. Dans chaque école de la commune, un protocole sanitaire s'appuyant sur le protocole national a été réalisé. L'objectif de la rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

### Les règles de distanciation physique :

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines...), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe et les espaces de restauration. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

### Lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima : à l'arrivée dans l'établissement ; avant et après chaque repas ; avant et après les récréations ; après être allé aux toilettes. Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

### Port du masque :

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. La commune d'Entraigues a équipé en masques son personnel en contact direct avec les élèves ainsi que les personnels d'entretien et de restauration.

### Pour les élèves :

Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

### Accès aux écoles :

Les horaires d'entrée et sortie scolaires pourront de nouveaux être décalés et les accès aux écoles pourront être multipliés.

## / Les mesures sanitaires au restaurant scolaire et durant la pause méridienne /

Durant le temps méridien, il y aura un lavage des mains avant l'entrée dans la cantine. Les enfants seront accueillis dans le réfectoire conformément au protocole, toutefois, une vigilance particulière sera portée afin d'éviter que les enfants ne circulent dans le réfectoire en dehors de leur arrivée et de leur sortie du restaurant scolaire.

Les tables seront désinfectées entre chaque service et le personnel municipal sera en charge d'approvisionner les tables en eau et en pain. Le nettoyage et la désinfection des locaux se feront selon le protocole en vigueur. Pour les adultes présents dans le réfectoire, le port du masque sera obligatoire. La réservation reste obligatoire via le système AGORA.

## / Entretien des écoles /

**Les écoles maternelles primaires ont été nettoyées et désinfectées de manière approfondie durant les vacances scolaires. Pour les quatre écoles, les règles sont celles-ci :**

### Le matin :

Aération des locaux et des classes  
Vérification et approvisionnement en savon liquide, essuie-mains et en papier toilette.  
Les poubelles sont vidées quotidiennement.

### Durant la pause méridienne :

Aération des locaux et des classes  
Vérification et approvisionnement en savon liquide, essuie-mains et en papier toilette.  
Désinfection des sanitaires (13h30).

### Le soir :

Aération des locaux et des classes  
Vérification et approvisionnement en savon liquide, essuie-mains et en papier toilette.

**Le nettoyage et la désinfection des sanitaires, des classes, des communs (sols, bureaux, mobilier et points de contact) sera réalisé plusieurs fois par jour.**

## / Organisation du temps périscolaire dans les écoles /

Ce service d'accueil organisé par la Ville répond aux besoins des parents qui ont une activité professionnelle. Accueil périscolaire du matin ou du soir : il est ouvert uniquement aux enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville dont les deux parents travaillent (avec attestation de travail).

### LES LIEUX D'ACCUEIL :

**Ecole Mauron** : accueil le matin dans les locaux de l'école Prévert (entrée par le bas de l'école Prévert) et le soir dans les locaux de l'école Mauron (entrée nord - porte blanche)

**Ecole Desnos** : Le matin et le soir par le portail du stade

**Ecole Prévert** : Le matin et le soir accueil bas de l'école

**Ecole Michel** : Le matin et le soir accueil à l'entrée principale de l'école

Les enfants seront invités à se laver les mains dès leur arrivée, soit au savon, soit avec du gel hydroalcoolique (fourni par la commune).

### ÉCOLES MATERNELLES

Horaires du temps périscolaire (du matin et du soir)

Matin : de 7h30/8h15 / Soir : jusqu'à 18h

### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Horaires du temps périscolaire (du matin et du soir)

Matin : de 7h30/8h25 / Soir : jusqu'à 18h

## / Le rôle des parents /

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée au départ et retour à la maison.

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à prendre la température de leur enfant, quotidiennement, avant le départ pour une structure d'accueil. En cas température (+ de 37.8°) ou de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre sur site et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.

## Des écrans numériques interactifs à la rentrée dans les écoles

Comme la municipalité s'y est engagée et conformément aux recommandations de l'IDEN, durant l'été, les classes de CM1 et CM2 de l'école Robert Desnos se sont vues équipées d'écrans numériques interactifs soit un total de 8 écrans. La ville a fait le choix en concertation avec les services de l'éducation nationale d'acquérir des écrans numériques interactifs plutôt que du TBI (tableau blanc).



## Les horaires des écoles (hors rentrée)

### MATERNELLES

Jacques Prévert Louise Michel  
8h30/11h30 et 13h30/16h30 8h30/11h30 et 13h30/16h30

**Portails ouverts le matin dès 8h20**

### ELEMENTAIRES

Marie-Mauron Robert-Desnos  
8h40/11h40 et 13h40/16h40 8h40/11h40 et 13h40/16h40

**Portails ouverts le matin dès 8h30**

**ATTENTION : Rentrée du mardi 1er septembre**  
afin de limiter les regroupements importants de parents et d'élèves aux portails le jour de la rentrée, et ainsi respecter au mieux le protocole sanitaire, les horaires de rentrée des différentes classes dans les écoles de la commune pourront être échelonnés durant la matinée du 1er septembre. Horaires de rentrée à retrouver sur la site de la ville [www.ville-entraigues84.fr](http://www.ville-entraigues84.fr)

## Le Service Régie Péricolaire

Dans ce lieu d'accueil unique, « le Service régie péricolaire » permet de faciliter vos démarches administratives (dossier unique) et de vous accompagner tout au long du parcours éducatif de votre enfant. C'est un guichet qui regroupe les services municipaux en lien direct avec les écoles : l'enfance-Jeunesse et le service jeunesse et de loisirs. Le Service péricolaire offre un accueil individuel pour vos inscriptions à l'école, à la restauration scolaire, aux centres de Loisirs (mercredis et vacances) et au péricolaire du matin et du soir tout au long de l'année. Un site dédié permet aux parents de se connecter directement sur leur compte. **Afin de faciliter la vie des parents et se moderniser, la commune travaille activement avec le prestataire afin d'adapter le portail famille aux smartphones et tablettes numériques.** Dans votre espace portail famille vous avez accès aux menus en ligne. Sur le site de la ville [www.ville-entraigues84.fr](http://www.ville-entraigues84.fr) vous avez également les menus en ligne et les réponses aux questions que vous pourriez vous poser.

Ce service vous propose : - Un accueil physique, téléphonique et électronique pour vous informer.

- Un accueil personnalisé pour vous recevoir en toute confidentialité

- Une régie centralisée pour traiter vos règlements par chèque, espèces, carte bleue, CESU, carte temps libre, et paiement en ligne

- Un portail famille avec un logiciel qui vous propose de manière individualisée, confidentielle et sécurisée, votre gestion des réservations et paiements pour toutes les activités

- Une mini formation pour vous faciliter l'utilisation du portail famille

La volonté de la municipalité et du Maire est d'avoir un service humain, à l'écoute des gens. Le numérique est un plus qui ne doit pas gommer les relations humaines.

**Contact Régie péricolaire :**  
17 rue Peyssonnières - 04 90 83 66 41 - [periscolaire@mairie-entraigues.fr](mailto:periscolaire@mairie-entraigues.fr)

## Les numéros utiles

Ecole maternelle Louise Michel : 04.90.23.93.25

Ecole maternelle Jacques Prévert : 04.90.83.17.01

Ecole primaire Marie Mauron : 04.90.83.18.58

Ecole primaire Robert Desnos : 04.90.83.15.71

Service régie péricolaire : 04.90.83.66.41 -

mail : [periscolaire@mairie-entraigues.fr](mailto:periscolaire@mairie-entraigues.fr)

Accueil mairie : 04.90.83.17.16

## Le saviez-vous ?

A Entraigues, le prix du repas de la restauration scolaire n'a pas changé depuis 17 ans ! Il s'élève à 2€45 par repas ! Cependant, le coût de revient d'un repas est près de trois fois plus important pour la commune. Il s'agit d'une volonté municipale forte pour permettre aux familles et aux enfants en particulier de bénéficier d'un repas de qualité chaque jour à un prix accessible à toutes les bourses.

Les repas sont réalisés dans une cuisine centrale moderne permettant de rationaliser la confection des repas. Les menus sont réalisés autant que possible avec des produits locaux et fait maison. Depuis 2019, des produits issus de l'agriculture biologique ont été introduits dans les menus de vos enfants et la commune continuera dans cette voie progressivement.

Enfin, la commune a mis en place une démarche d'approvisionnement chez les producteurs locaux et les commerces de proximité afin de développer les circuits courts. Les menus sont suivis par une diététicienne qui accompagne l'équipe de la restauration scolaire dans la préparation des menus et veille au bon équilibre alimentaire et au respect de la qualité.

